



HAL
open science

Mise en place d'une gestion des connaissances au sein d'une association culturelle

Anne-Marie Verhille

► **To cite this version:**

Anne-Marie Verhille. Mise en place d'une gestion des connaissances au sein d'une association culturelle. Sciences de l'information et de la communication. 2008. dumas-01695103

HAL Id: dumas-01695103

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01695103>

Submitted on 29 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anne-Marie VERHILLE

Master 1 Information, Communication, Documentation

Rapport de stage

Mission effectuée du 7 avril au 30 mai 2008

Au sein de l'**Association *La Malterie***, à Lille

MISE EN PLACE

D'UNE GESTION DES CONNAISSANCES

AU SEIN D'UNE ASSOCIATION CULTURELLE

Sous la Direction de :

Monsieur Dominique Cotte, Responsable Universitaire

Mademoiselle Camille Triquet, Responsable Professionnelle

Soutenu le 23 juin 2008

Université Charles de Gaulle-Lille 3

UFR IDIST



la malterie

Année universitaire 2007-2008

Remerciements

Je tiens à remercier :

- Camille Triquet et Laurent Moszkowicz pour leur accueil et leur aide précieuse sur le fonctionnement du milieu artistique,
- Les autres salariés de *La Malterie*, ainsi que les artistes que j'y ai rencontré, pour leur sympathie,
- et M. Dominique Cotte, qui s'est chargé du suivi de mon stage, pour ses conseils.

Anne-Marie VERHILLE

Master 1 Information, Communication, Documentation

Rapport de stage

Mission effectuée du 7 avril au 30 mai 2008

Au sein de l'**Association La Malterie**, à Lille

MISE EN PLACE
D'UNE GESTION DES CONNAISSANCES
AU SEIN D'UNE ASSOCIATION CULTURELLE

Sous la Direction de :

Monsieur Dominique Cotte, Responsable Universitaire

Mademoiselle Camille Triquet, Responsable Professionnelle

Soutenu le 23 juin 2008

Université Charles de Gaulle-Lille 3

UFR IDIST



la malterie

Année universitaire 2007-2008

Table des matières

Remerciements	2
Introduction	6
I. Etat de l'art	9
1. Panorama du milieu associatif et artistique	9
Panorama du paysage associatif et de l'emploi dans le secteur culturel	9
2. Etat des lieux : La Malterie.....	13
2.1. Historique de La Malterie	13
2.2. Difficultés	14
2.3. Renouveau	14
2.4. Emergence de nouveaux besoins	15
3. Qu'est-ce qu'un artiste plasticien ?.....	15
Formation sur la Maison des Artistes et les droits d'auteur	16
II. Analyse de l'existant :	19
l'« espace d'information et de soutien	19
aux artistes plasticiens ».....	19
1. Fonctionnement du centre de ressources et outils	20
2. Fonctions de l'espace d'information et de ressources	20
3. Services proposés	21
3.1. Besoin d'information.....	21
3.2. Formations	22
3.3. Accompagnement de projets artistiques	22
3.4. Mise à disposition d'un fonds de revues d'art	23
III. Conception d'un outil	25
Outil proposé	26
Etude préalable	26
Présentation de la base de données « Artistes ».....	28
Conclusion.....	30
Liste des annexes.....	32
Bibliographie	43

Introduction

Introduction

Intéressée par le domaine de la culture, je me suis tournée tout naturellement vers *La Malterie*. Situé dans mon quartier (Wazemmes, à Lille), ce lieu m'était déjà familier à travers ses concerts et ses expositions.

Association de loi 1901, *La Malterie* tire son nom du lieu dans lequel elle se trouve : une ancienne brasserie fondée en 1876.

Aujourd'hui, cette association fait vivre les arts plastiques, la danse et la musique dans ce vaste espace de plus de 2 400 m².

Je connaissais l'existence d'un « Espace d'Information et de Soutien à l'attention des artistes plasticiens » à *La Malterie*, et la curiosité de découvrir son fonctionnement de plus près m'a amené à y rencontrer les acteurs : Camille Triquet et Laurent Moszkowicz, et leur proposer ma candidature pour y effectuer un stage.

Lors d'un entretien destiné à cerner leurs besoins éventuels, est venue l'idée de créer un outil regroupant toutes les informations sur les artistes adhérents. La plupart de ces données sont stockées sous Excel, mais l'objectif d'un nouvel outil est motivé par l'idée qu'une meilleure structuration de ces informations permettra à la fois une recherche aisée et un gain de temps.

L'outil, une base de données, permettra aussi d'assurer un transfert des connaissances à deux niveaux : à la fois au niveau de l'organisation elle-même, en assurant une mémoire d'entreprise ; et au niveau du public, en permettant des échanges entre les artistes selon des critères variés et en assurant un transfert de compétences (compétences techniques, compétences pratiques, expériences au niveau des démarches administratives, etc.).

Ce stage s'est articulé autour de la problématique suivante : quel outil mettre en oeuvre dans un espace de ressources artistiques afin de capitaliser les connaissances ? Comment capitaliser les expériences dans le milieu associatif à travers une offre de service?

Avant de réfléchir au schéma conceptuel de la base, le stage s'est déroulé en plusieurs phases : appréhension du monde artistique et du monde associatif, compréhension du mode de fonctionnement de *La Malterie* (et en particulier, celui de son « Espace d'information et de soutien»), réflexion sur le transfert de connaissances appliqué aux conditions de vie des artistes plasticiens, et enfin, proposition et phase de réalisation d'un outil permettant de capitaliser les informations sur les artistes dans cette association.

I. Etat de l'art

I. Etat de l'art

« Si l'artiste peut être considéré en droit positif français, comme un travailleur, c'est au prix de transformations radicales, aussi bien techniques qu'idéologiques qui illustrent la fragilité de toute définition de l'art ou du travail¹ »

1. Panorama du milieu associatif et artistique

La Malterie a été créée par et pour des artistes. Ce besoin de se regrouper dans ce lieu n'est pas anodin. Il correspond à un réel besoin des artistes de se fédérer, de pouvoir produire dans un lieu qui leur correspond, avec des personnes qui comprennent véritablement les difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées au quotidien.

Panorama du paysage associatif et de l'emploi dans le secteur culturel

L'association Opale a publié une étude sur « les associations culturelles et l'emploi », menée en 2005 par le laboratoire universitaire Matisse. Pour cette étude, le secteur culturel inclut « outre la gestion d'équipements comme les musées, monuments, cinémas, bibliothèques ou médiathèques, établissements culturels du type maisons de la culture,

1 DUBOURDIEU, Benoît, *Le statut social de l'artiste*. (thèse, 1998)
Ressource en ligne, consultée le 7 avril 2008 :
<URL : <http://www.u-paris2.fr/ldsociale/theses/thbd1.html>>

centres d'action culturelle, salles de spectacle vivant, des associations de préservation du patrimoine culturel, mais aussi de nombreux petits clubs culturels spécialisés (danse, musique, poésie, peinture, littérature, découverte du patrimoine culturel). »

En 2005, cette étude a estimé le nombre d'associations culturelles à 204 800, soit 18,6% des 1,1 millions d'associations tous secteurs confondus, et 15% de l'ensemble des associations culturelles étaient employeuses.

Opale a également édité une étude sur le collectif d'arts plastiques et visuels en septembre 2007, en partenariat avec la FRAAP, la Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens. Ce document retrace l'historique de l'activité, décrit ses services, son économie et ses difficultés rencontrées.

Il est important de noter que c'est à partir de 1981 que se développe une véritable politique publique en faveur des arts plastiques. « Des Etats généraux des arts plastiques sont organisés et aboutissent en 1982 à 72 mesures en leur faveur à travers la création de la Délégation aux arts plastiques² (Ministère de la culture), du Centre National des Arts Plastiques, des fonds régionaux d'acquisition, de bourses pour les artistes... Tout un réseau institutionnel se crée progressivement sur le territoire, particulièrement à travers les FRAC (Fonds Régionaux d'Art Contemporain), les centres d'art conventionnés, les structures dédiées aux résidences d'artistes ou encore les 57 écoles d'art placées sous la tutelle ou le contrôle pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication. »

Il faut également noter la modernisation du « 1% artistique » en 2006 : cette loi de 1951 est une procédure obligatoire spécifique de commande de création à des artistes, liée à la construction ou à

2 Voir en annexe

l'extension d'un bâtiment public.

Cependant, ces mises en place n'empêchent pas la plupart des artistes d'être touchés par la précarité. En effet, selon une enquête³ menée auprès de 1 250 artistes plasticiens, près de 20% d'entre eux touchent le RMI, 12% les allocations chômage, et seules 30% des personnes interrogées vivent de leur pratique artistique. Selon l'Opale, ils constituent le métier où la proportion de RMistes est la plus importante, devant les jardiniers d'espace vert ou les peintres en bâtiment.

Devant ce constat préoccupant, dans les années 90, de nombreux collectifs d'artistes ont mené des initiatives associatives. « C'est souvent autour de l'insertion professionnelle, généralement non revendiquée en tant que telle, que les associations d'artistes développent leurs activités », souligne Antoine Perrot, l'un des fondateurs de la FRAAP.

La plupart des collectifs d'artistes plasticiens ont transformé des friches en lieux culturels. *La Malterie* sert d'exemple pour d'autres associations ou collectifs désireux d'investir des espaces – espaces d'investigation scénographique, espaces de travail, espaces de rapport politique aux populations. En effet, Laurent Moszkowicz et Camille Triquet ont eu la visite de quelques associations, comme *Fabrica*⁴ de Brighton, désireuses de comprendre le fonctionnement de *La Malterie*, et notamment de son espace d'information et de soutien aux artistes plasticiens.

Il est important de distinguer les différences entre le secteur « associatif institutionnel » et le secteur « associatif indépendant » qui composent le secteur des arts plastiques, au delà du secteur public (musées et écoles d'art) et du secteur lucratif (galeries d'art).

Les associations institutionnelles sont labellisées par l'Etat et sont

³ Source : ANPE, 2002

⁴ Association britannique d'arts plastiques et visuels <URL : <http://www.fabrica.org.uk/>>

souvent créées à son initiative, comme les artothèques, par exemple. Quant aux associations indépendantes, elles sont souvent dirigées par les artistes eux-mêmes, présents en majorité dans les Conseils d'Administration. Cette condition est d'ailleurs exigée pour adhérer à la FRAAP⁵, une des fédérations structurant le secteur des arts plastiques (comme le CIPAC, le Congrès InterProfessionnel de l'Art Contemporain).

Le CIPAC regroupe quatorze associations professionnelles (directeurs de centres d'art, de musées, de Frac, d'écoles d'art, ...), c'est-à-dire la majeure partie du secteur public et associatif institutionnel des arts plastiques. La FRAAP, quant à elle, est la principale organisation représentant le secteur associatif indépendant des arts plastiques et visuels. Laurent Moszkowicz, responsable Arts plastiques à *La Malterie*, en est le co-président depuis 2007.

Suite à l'absence de convention collective spécifique au domaine des arts plastiques et visuels, et à la difficulté de cerner ses métiers et d'en dénombrer les professionnels, il n'existe aucun recensement d'associations d'arts plastiques. Cependant, la FRAAP peut offrir des données sur le réseau des associations et collectifs d'artistes plasticiens grâce à ses associations membres, comme le montre une de ses études⁶. Il convient de souligner que la majorité des associations ne sont pas « autocentrées »⁷ : en parallèle à la satisfaction des besoins de leurs membres, elles développent le plus souvent une logique « d'action militante », avec des objectifs de production, de diffusion et de promotion de l'art contemporain.

Au sein de ces associations, la proportion de l'emploi permanent est plutôt basse. Le nombre de salariés étant très faible (en majeure partie en

5 Voir description en annexe

6 *Les Cahiers de la FRAAP*, #2, avril 2006

7 Terme utilisé par Viviane Tchernonog dans sa typologie des associations culturelles (*Les associations dans le secteur associatif français : données de cadrage*. In : *Les associations dans la vie et la politique culturelles : regards croisés*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 2001)

contrats aidés), il faut souligner l'importance du bénévolat : essentiel pour faire vivre ces associations. Le fonctionnement de *La Malterie* ne dément pas ce constat par la présence de nombreux bénévoles, notamment au sein des associations faisant partie de *La Malterie*.

2. Etat des lieux : La Malterie

Il est essentiel de se rendre compte dans quel type de structure s'est déroulé ce stage.

La Malterie est avant tout une association ; c'est-à-dire un « groupement de Droit privé, régi par la loi du 1^{er} juillet 1901 (...), constitué par des personnes qui décident de mettre en commun de façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices⁸. »

La définition juridique d'une association s'appuie sur une distinction : par rapport à une entreprise, une association n'a pas de but lucratif, ses membres cherchent un « autre but⁹ ». Les associations ont un fonctionnement démocratique basé sur des valeurs, et non sur des critères financiers.

2.1. Historique de La Malterie

La Malterie fut créée en 1995 par un collectif de plasticiens, originaires de différentes écoles d'art de la région et de Belgique. Leur objectif premier était la diffusion de leur production par l'organisation d'expositions collectives.

8 Cornu, G. *Vocabulaire juridique*. PUF

9 Passaris, Solange & Guy Raffi, *Les associations*. Editions La Découverte

Suite à la perte d'un grand nombre d'oeuvres lors de l'une des expositions, s'est posée la question du devenir des indemnités versées par les assurances : faudrait-il répartir la somme entre les différents artistes touchés par le sinistre? Ou bien l'investir dans l'achat de matériel et d'équipement pour l'association? Après concertation, en sont ressortis trois grands axes fondamentaux : le lieu de travail conditionne la production, qui elle-même nécessite un lieu de diffusion et la rencontre avec le public. Or, devant le constat que peu de lieux peuvent accueillir de jeunes plasticiens, ces artistes ont eu pour volonté de pouvoir utiliser leurs capacités et leur potentiel de façon constructive et solidaire. C'est ainsi que le site d'une friche industrielle, celui d'une brasserie, fut choisi, dans le quartier de Wazemmes, à Lille. De par sa situation géographique, *La Malterie* permet l'accueil d'un nombre important d'artistes travaillant dans ou à proximité des locaux.

2.2. Difficultés

En septembre 1999, *La Malterie* a été frappée d'un arrêté préfectoral d'interdiction d'exploitation pour des raisons de non-conformité aux normes de sécurité qui a mis fin à toutes ses actions de diffusion. Afin de sortir de cette situation des plus dramatiques, *La Malterie* a mandaté le Conseil d'Administration¹⁰ pour entreprendre toutes les démarches administratives et juridiques nécessaires à la régularisation de cet état. L'équipe, toujours bénévole, a donc entrepris un important travail de montage de dossiers en tous genres (culturel, investissement, mise en conformité du lieu, autorisations administratives, hygiène, licence, etc.).

¹⁰ Voir en annexe

2.3. Renouveau

La réouverture de la salle de diffusion a pu être autorisée en janvier 2001. Depuis, une programmation toujours plus importante et diversifiée est présentée durant l'année. En ce qui concerne les étages supérieurs, c'est-à-dire les ateliers, les travaux de rénovation et de mise aux normes ont été achevés fin 2002. En 2004, le toit du bâtiment a été surélevé afin de créer un plateau de création chorégraphique et plastique au dernier étage.

2.4. Emergence de nouveaux besoins

Face aux difficultés des artistes à trouver des informations nécessaires au bon déroulement de leur activité (informations administratives, juridiques, fiscales, ...), la création d'un centre de ressources a été vivement souhaitée. Cet espace permet aujourd'hui aux artistes, en plus de recevoir des informations pertinentes sur leur activité professionnelle, d'obtenir des contacts avec des interlocuteurs du monde de la culture et d'avoir accès à des appels d'offre.

3. *Qu'est-ce qu'un artiste plasticien ?*

Qu'est-ce qu'« être artiste » signifie vraiment aujourd'hui? Répondre à cette question est difficile, car le statut de l'artiste est flou.

En effet, peut-on distinguer différents types d'artistes ? Est-ce celui ou celle qui vit réellement de son art, qui pratique son art tel un « artiste du dimanche », ou encore qui pratique à côté de son activité artistique

une autre activité rémunérée étrangère ou non au monde des arts plastiques ? Est-ce un artiste dit « reconnu » ? Mais, dès lors, qu'est-ce qu'un artiste « reconnu » ? Comme le souligne Nathalie Heinich, « la reconnaissance n'est pas seulement affaire d'identification comme artiste, mais elle est aussi affaire de valorisation ». Se pose alors le problème des multiples critères et de la légitimité des juges (les pairs, les critiques, les marchands et mécènes, le public).

Le monde de l'art n'est pas un milieu homogène. De ce fait, le statut de l'artiste est spécifique au niveau à la fois juridique et fiscal.

Remplir sa déclaration de revenus n'est pas chose évidente, par exemple. Pour qui n'est pas habitué au vocabulaire spécifique à ce domaine, il est parfois difficile d'en décrypter les termes utilisés. Cette méconnaissance peut mener à des malentendus, et c'est là où l'espace d'information de *La Malterie* peut agir de manière bénéfique grâce à des journées de formation, par exemple.

Formation sur la Maison des Artistes et les droits d'auteur

Organisée grâce au Fonds Social Européen, en avril 2008, cette formation était animée par Laurent Moszkowicz, chef de projet culturel et responsable Arts plastiques à *La Malterie*, par Camille Triquet, assistante du relais Arts Plastiques, Information et Conseils à *La Malterie*, et par Audrey Boistel, juriste-formatrice, spécialisée dans le droit du travail et le droit d'auteur.

Cette formation s'est déroulée de la façon suivante :

- Premier module :
 - Présentation du statut d'indépendant
 - Présentation de la Maison des Artistes et explication de son mode de

fonctionnement

- La déclaration fiscale d'activités
- Deuxième module :
 - Les différents droits d'auteur
 - La protection des oeuvres
- Troisième module :
 - Cas pratiques

Cette formation s'est montrée très enrichissante : à la fois pour les stagiaires, conseillés dans leurs démarches administratives à suivre ; pour les formateurs, ayant un retour sur cette formation de la part du public ; et enfin pour moi-même, présente lors de ces deux journées.

II. Analyse de l'existant

II. Analyse de l'existant :

l'« espace d'information et de soutien aux artistes plasticiens »

Lors de son arrivée en 2004, Camille Triquet a mis en place ce centre de ressources (dont la fonction principale est l'offre de services) et a été chargée des missions suivantes :

- la conception et l'organisation d'un système d'information,
- un travail de collecte et de redistribution de l'information concernant les arts plastiques, afin de pouvoir apporter les renseignements les plus divers (artistique, juridique, social, fiscal, etc.) aux différentes situations et catégories d'artistes,
- la mise à jour des fichiers des artistes adhérents,
- la rédaction de compte-rendus de réunions.

Ce poste requiert des qualités de communicant afin d'accompagner au mieux les artistes plasticiens. De nombreux rendez-vous ont lieu de manière personnalisée avec des artistes venus y chercher des réponses à leurs interrogations. Ces rendez-vous sont importants pour le centre de ressources qui peut ainsi cibler les demandes des artistes afin d'organiser par la suite des journées de formation sur ces thèmes.

1. Fonctionnement du centre de ressources et outils

La multiplicité des pratiques artistiques entraîne une question : qu'est-ce qu'une ressource pour un artiste plasticien ? Est-ce une ressource en termes de locaux, comme un atelier ou un lieu d'exposition ? Est-ce une ressource d'ordre financier, comme la fourniture de matériel ou encore des aides financières ? Est-ce une ressource communicationnelle, comme la création de contacts avec d'autres artistes ou professionnels de la culture ? Au niveau informationnel, est-ce la diffusion d'informations ciblées ou encore l'accès à un fonds documentaire ?

L'espace d'information et de ressources s'adapte aux besoins des artistes plasticiens en mettant à leur disposition un accès à un fonds documentaire, en organisant des formations, et en accueillant de manière personnalisée les artistes qui souhaitent des conseils. Les informations disponibles sont à la fois relationnelles (contacts avec d'autres artistes ou professionnels de la culture), documentaires et événementielles (diffusion des appels d'offre public).

2. Fonctions de l'espace d'information et de ressources

Ce centre de ressources recouvre un grand nombre de fonctions :

- Mettre à disposition du public toutes les sources d'information actuelles concernant la création plastique contemporaine ou les aider à accéder à l'information utile
- Permettre l'actualisation des connaissances des salariés de la malterie par un accès aisé aux meilleurs sources d'informations professionnelles (par le biais de formations, notamment) et favoriser la communication

interne

- Assurer une production et une communication de documents techniques et offrir des services de conseil et d'accompagnement.

Ce lieu incite également les artistes à échanger et à participer à la constitution du fonds documentaire par la mutualisation de leurs connaissances et de leurs sources d'information.

La particularité de cet espace est l'implication des artistes dans celui-ci, favorisée peut-être par son emplacement (contingent à l'espace cantine, dans lequel un présentoir met à disposition un classeur contenant les appels d'offre, des flyers et programmes culturels, ainsi que le courrier destiné aux résidents et salariés de *La Malterie*.)

3. Services proposés

Cinq grands services sont proposés aux publics (artistes, interlocuteurs culturels et institutionnels) : un accès aux informations sur les conditions et moyens de l'activité professionnelle, un suivi de l'actualité du milieu artistique, un accompagnement individualisé au montage de projet, la diffusion et la promotion de la création artistique contemporaine, l'incitation aux rencontres et la capitalisation des échanges.

3.1. Besoin d'information

Tout d'abord, rappelons que l'information est une « connaissance

inscrite (enregistrée) sous forme écrite (imprimée ou numérisée), orale ou audiovisuelle sur un support spatio-temporel¹¹ ».

Le besoin d'information correspond à une demande sociale en pleine croissance. En ce qui concerne les artistes, leurs demandes d'information concernent principalement la création d'activité (création d'association, acquisition du statut d'indépendant), la déclaration d'activités aux impôts, à la Maison des Artistes et/ou à l'AGESSA, les droits d'auteur, l'aide à la diffusion (rédaction de cv ou de books, recherche de lieux de diffusion), la recherche de diffusion (Défi Jeunes, ACRRE, ...), la recherche de formation et la recherche de compétences artistiques.

3.2. Formations

Suite aux différentes demandes d'information de la part du public, le centre de ressources propose également une offre de formations personnalisées, pour combler l'absence de Droit Individuel à la Formation chez les artistes plasticiens.

3.3. Accompagnement de projets artistiques

Le centre de ressources gère également l'accompagnement de projets artistiques, soit d'artistes, soit d'associations (associations d'artistes ou associations culturelles). Récemment, La Malterie a été sollicitée par l'association *Fructose*, de Dunkerque, pour assurer le suivi dans la structuration de son activité et dans son implantation dans une friche portuaire.

¹¹ LE COADIC, Y-F. *La science de l'information*. PUF, 2006 (1994)

3.4. Mise à disposition d'un fonds de revues d'art

L'espace d'information et de ressources s'est constitué un important fonds documentaire spécialisé qui offre un panorama de l'actualité artistique contemporaine. Un plan de classement et un logiciel de gestion de bibliothèque ont été mis en place afin d'en faciliter l'accès et d'offrir une base de connaissances pour les publics de la malterie ou pour des recherches universitaires.

III. Conception d'un outil

III. Conception d'un outil

Avant de concevoir cet outil, j'ai commencé par réfléchir à la question du Knowledge Management, le transfert de compétences, que l'on peut qualifier comme « la création de valeur ajoutée à partir de la mobilisation des actifs immatériels ¹²».

Au regard du contexte dans lequel se situe ce stage et du fonctionnement de *La Malterie*, les théories trouvées sur le Knowledge Management ne peuvent pas être exploitées complètement, dans le sens où elles s'adressent plus particulièrement à de grandes entreprises, avec des moyens humains et financiers plus importants.

Cependant, quant au transfert de connaissances, différentes questions peuvent être mises en exergue :

- dans un centre de ressources au nombre de salariés limité, comment pérenniser les informations ?
- comme dans toute organisation, il est important de pouvoir transmettre les connaissances, et plus particulièrement les compétences. Ici, la particularité est que cette question tourne autour de deux axes : elle se situe à la fois au niveau du salarié et au niveau du public.
- Si les salariés qui détiennent la connaissance quittent la structure (départ en retraite, par exemple), comment garder cette connaissance qui fait partie de la « mémoire d'entreprise » ?
- au niveau des interlocuteurs, comment organiser les connaissances afin d'avoir un accès aisé et rapide à cette source d'enrichissement ? (ici, en l'occurrence, nous ne pouvons pas parler de « valeur marchande », il s'agit plutôt d'un patrimoine intellectuel)

12 COTTE, Dominique, *Le Knowledge Management* (Les tablettes d'Ourouk, 1999. Ressource disponible en ligne <URL : http://www.ourouk.fr/06_public/pdf/Tablette5KM.pdf>

La base de données à réaliser a pour but de répondre à ces deux exigences : faciliter le transfert de connaissances entre les artistes et en même temps, stocker les données sur ceux-ci, importante source de travail pour le centre de ressources.

Cette base seule ne peut répondre à la mémoire d'entreprise, mais elle en est un élément important.

Outil proposé

Au regard des éléments cités précédemment, il s'est avéré qu'une base de données sous Access pourrait être utile en usage strictement interne (elle ne sera pas destinée à la consultation extérieure, en vu des informations confidentielles qu'elle contiendra).

Elle pourra permettre de centraliser les informations sur les artistes actuellement enregistrées sous un fichier Excel. Les objectifs sont un gain de temps et une recherche plus aisée, à travers les requêtes et les formulaires.

Etude préalable

Artistes plasticiens en région Nord/Pas-de-Calais : analyse des conditions de vie et travail, une enquête menée en 2005 par l'espace d'information de *La Malterie* m'a permis de mieux cerner les conditions de vie des artistes plasticiens et de mieux comprendre leur environnement afin de définir les critères nécessaires à l'organisation de la base.

Cette base de données va récapituler pour chaque artiste son profil,

ses statuts juridique, fiscal et social, ses expériences, ses recherches et ses demandes d'information. Ce portrait détaillé permettra d'avoir une vue d'ensemble de la situation de chaque artiste (notamment grâce à la création de formulaires). A partir de ces renseignements, il sera possible d'effectuer des requêtes sur différents critères, ce qui facilitera la recherche d'information.

De cette manière, on pourra mettre en relation un artiste avec un autre, afin qu'ils puissent s'échanger des informations et des expériences sur un sujet précis.

Laurent Moszkowicz a d'ailleurs souligné l'importance de ces échanges en me faisant part d'une anecdote : il m'a parlé d'un artiste ayant répondu à un appel d'offre public. Il devait réaliser une installation imposante à partir de son oeuvre en modèle plus réduit. Cependant, cette réalisation engendrait de nombreuses questions concernant la sécurité (stabilité de l'oeuvre, etc.). Laurent connaissait un artiste ayant fait des études d'architecture, et il l'a mis en relation avec cet artiste pour qu'il puisse le conseiller.

Voilà un exemple illustrant l'importance de la communication. Même si les contacts se font souvent au travers d'un réseau d'artistes par le bouche-à-oreille, la formalisation de ces données permettra de garder une trace de ces contacts, car les contacts informels subissent parfois le défaut de l'être humain : l'oubli, la perte de mémoire.

On peut penser que, la connaissance étant peu formalisable, le transfert de compétences peut rencontrer un obstacle dans le domaine des arts plastiques, ou dans tout autre domaine où il s'agit de création, où le métier est « artisanal » et les connaissances acquises « sur le tas ». Cependant, il est essentiel que les artistes puissent s'échanger un savoir-faire et des informations tirées de leurs expériences personnelles.

Présentation de la base de données « Artistes »

Cette base de données est constituée d'une table principale, appelée «artistes », autour de laquelle gravitent d'autres tables, comme la table « disciplines », la table « formation », ou encore la table «expositions ».

Le but de cette base est de lier l'ensemble des composantes de la vie artistique à un artiste. Ce modèle permet de lier les artistes aux disciplines, les artistes aux formations, les formations aux écoles, les expositions aux lieux, etc.

Ainsi, pour chaque artiste, sont présents les renseignements le concernant :

- sa situation générale : nom, prénom, pseudonyme, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique, site web, etc.
- sa formation en arts plastiques
 - autodidacte ou non
 - formation liée aux arts plastiques
 - formations complémentaires ?
- Ses disciplines
- s'il ou elle enseigne les arts plastiques
- ses autres activités rémunérées liées à la pratique des arts plastiques
- ses autres activités rémunérées étrangères aux arts plastiques
- son statut juridique (travailleur indépendant, constitué en société, en association loi 1901, ...)
- son statut fiscal (travailleur indépendant, salarié, ...)
- son statut social (couverture sociale, mutuelle complémentaire, ...)
- les expositions réalisées
- son besoin d'information.

Tous ces renseignements permettront d'obtenir un profil détaillé de l'artiste et de répondre au mieux à ses demandes.

Conclusion

Conclusion

« L'espace d'information et de soutien à l'attention des artistes plasticiens » de *La Malterie* est bien intégré dans le monde associatif et artistique : il est très souvent sollicité pour des conseils, de la part d'artistes ou d'autres associations culturelles.

L'outil créé pendant ce stage est apparu comme un moyen de capitaliser les compétences des artistes d'une nouvelle manière. Cet outil permettra avec le temps de maîtriser une somme d'informations de plus en plus importante.

La base de données étant actuellement en phase de test, lors de la soutenance, une présentation détaillée de la base de données, ainsi qu'un mini-guide à l'attention de l'utilisateur seront distribués. Il est essentiel d'avoir un retour sur cet outil, afin d'en assurer sa pérennité et son rôle dans cette association ; association dont l'avenir est en danger, entre un bailleur qui veut augmenter le loyer du bâtiment par dix et des subventions qui diminuent...

Comment une association peut-elle réaliser ses missions à bien quand les moyens ne suivent pas ?

Annexes

Liste des annexes

Annexe 1 : Présentation détaillée de *La Malterie*

Annexe 2 : Présentation du site SPARADRAP

Annexe 3 : Présentation de la FRAAP

Annexe 4 : Liste non-exhaustive de quelques associations

Annexe 1 :

Présentation de *La Malterie*

(Extraits de la plaquette de présentation de *La Malterie* et de son *Bilan d'Activités 2007*)



Adresse : 42, rue Kuhlmann, 59000 Lille

La Malterie:

- acteurs
- espaces
- fonctionnement

Les acteurs

La Malterie fédère un large éventail d'individus, tous acteurs du lieu et initiateurs potentiels de projets :

- **les artistes** : une centaine d'artistes/membres, dont neuf associations, sont impliqués dans le projet de *La Malterie*, 49 artistes ou responsables associatifs occupent les 29 ateliers de création et 70 musiciens fréquentent les cinq studios de répétition.

- **Les associations programmatrices** : *La Malterie* a confié la programmation musicale et événementielle à des associations membres actives. Au nombre de six, elles impliquent une soixantaine de personnes bénévoles et proposent une programmation exigeante. Elles défendent les styles, pratiques et disciplines nouvelles, émergentes ou peu représentées.
 - CIRCUM : création, production et diffusion de jazz
 - LE CRIME : création et diffusion de musique improvisée. Organisations d'ateliers.
 - MOHAMED DALI : création et diffusion de musique sous toutes ses formes : de la musique baroque au punk en passant par la chanson française atypique.
 - &ALORS? : spécialiste des cabarets atypiques et soirées dans lesquels se côtoient ciné concerts, poésie, et musiques en tous genres
 - PARTY PROGRAM PRODUCTIONS : du post-rock au hardcore, ils s'attachent à tout ce qui touche par l'intensité et/ou la saturation
 - ZOONE LIBRE : collectif de musiciens qui programme toute musique de création sans barrière esthétique prédéfinie, si ce n'est un goût prononcé pour l'expérimentation, l'improvisation et la prise de risque.

- **Les bénévoles** : *La Malterie* est profondément attachée au maintien et au développement du bénévolat comme dynamique citoyenne d'engagement dans la vie sociale. Il y a plusieurs engagements dans le bénévolat, c'est à chacun de se positionner selon ses envies et ses moyens :
 - le Conseil d'Administration est composé de sept personnes
 - une équipe de sept personnes gère les ateliers et la programmation des expositions
 - trois bénévoles sont chargé(e)s des accueils en résidence sur le

Plateau

- et environ vingt personnes sont bénévoles sur des actions précises et ponctuelles

- **les salariés:** Ils sont au nombre de six:

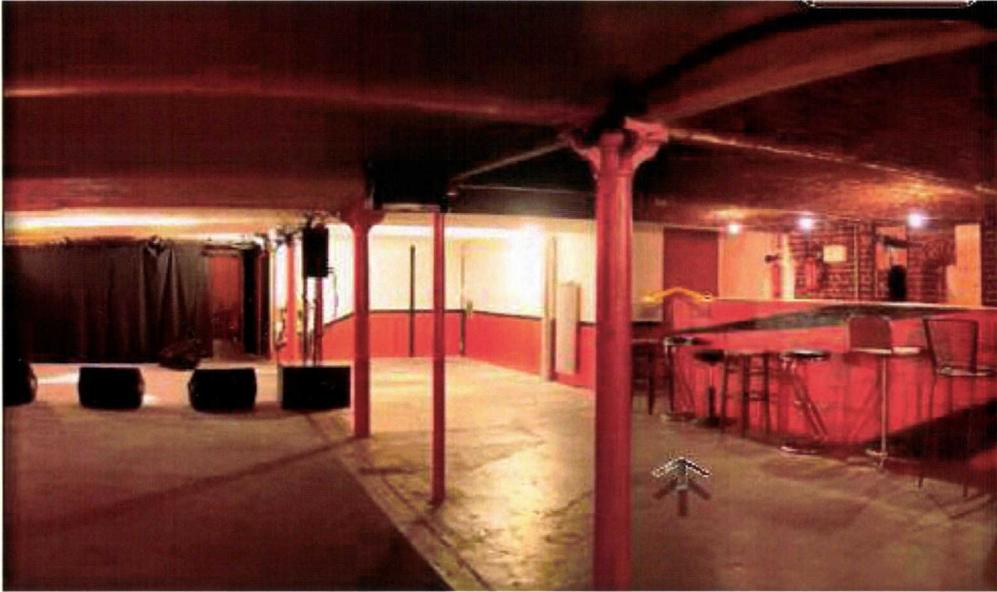
Nom	Missions	Temps de travail / Type de contrat	Date d'entrée
SAINTOBERT Philippe	Régie, coordination	35h / CDI	07/2002
MOSZKOWICZ Laurent	Conseil Arts Plastiques, expositions	35h / CDI	11/2003
TRIQUET Camille	Information, Documentation	35h / CDI	04/2004
SULIKOWSKI Sandrine	Administration	35h / CDI	04/2005
JOUVANCY Elise	Résidences	20h / CAE	12/2005
DELBECQ Aurélien	Communication	20h / CAE	12/2006

- **le public** : en 2007, 8 406 personnes ont assisté à l'activité de diffusion de formes artistiques variées (concerts, expositions, rendus de résidence, Portes Ouvertes, etc.). Chacune de ces personnes est de ce fait adhérente de l'association et apporte ainsi son appui à la politique de soutien à la création émergente et alternative chère à *La Malterie*.

Les espaces

Située à Lille dans le quartier de Wazemmes, au croisement de la Rue Kuhlmann et du Boulevard Victor Hugo, *La Malterie* possède une surface totale de plus de 2 400 m² :

- **les espaces relevant de l'E.R.P. (Etablissements Recevant du Public):** à l'heure actuelle, le public a accès à :
 - la salle de diffusion accueillant des concerts/spectacles, d'une jauge de 120 places,



- la salle d'exposition, jouxtant la salle de diffusion, d'environ 70 m²,
- le Plateau : lieu d'accueil en résidence pour des créations transdisciplinaires d'environ 320 m² et d'une hauteur de plafond de 3m ; équipé d'un plancher de danse, d'équipement son et lumière et d'espaces lumineux avec possibilité d'occultation totale.



- **les espaces privés** : 1 200 m² abritent 29 ateliers, répartis sur 4 étages de 300 m², occupés par des artistes aux pratiques multiples et des associations aux activités variées. Deux ateliers collectifs spécialisés sont également à disposition : un laboratoire de développement photographique et un atelier de sérigraphie/gravure. Ces deux ateliers sont également ouverts à des artistes extérieurs sur projet.



De plus, cinq **studios de répétition de musique** sont occupés toute l'année par des groupes animés par la volonté de se professionnaliser.

Le fonctionnement

Le fonctionnement de *La Malterie* est de type collégial. Plusieurs instances déterminent les programmations artistiques, tandis que les décisions liées au fonctionnement de l'association sont prises par un Conseil d'Administration.

- **Le Conseil d'Administration** est composé de sept artistes et d'un responsable associatif, aux compétences complémentaires et représentant chacun l'une des activités développées à *La Malterie*. Il s'entoure de trois organes consultatifs qui ont pour mission de traiter les demandes et de présenter au CA les divers projets afin que celui-ci statue sur leur pertinence et leur cohérence au sein du lieu :

- **Le C.A.C. (Conseil Artistique Consultatif)** a pour mission de sélectionner les projets présentés dans le cadre des demandes de mises à disposition d'atelier, de studios de répétition et de la programmation des expositions. Une des caractéristiques de ce comité est son engagement dans le champ de l'art contemporain et la conscience permanente qu'ont ses membres, tous plasticiens, de la situation de l'artiste, du processus de création et de la pertinence du projet. La sélection se fait de manière collégiale, chaque membre du comité est force de proposition et une attention particulière est prêtée à ce que chaque artiste sélectionné soit impliqué dans la vie de l'association.
- **La Commission Résidence** a pour but d'étudier le protocole d'accueil et le choix des projets de résidence en arts plastiques, danse, et projets transdisciplinaires. Elle est composée de deux artistes parrains choisis par le CA pour une période de deux ans, de deux référents de secteur et d'un bénévole, tous trois de *La Malterie*.
- **Le Comité des Membres Actifs** est composé des représentants des associations membres actives. Il a pour mission de gérer les activités de diffusion. Un outil de coordination a été développé en 2007 afin de perfectionner la planification des activités.

Annexe 2 :

Présentation du site «SPARADRAP, Du Statut Professionnel des Artistes Aux Dispositifs Ressources en Arts Plastiques et visuels »

<http://www.sparadrap.info/>

Ce site est le résultat d'un travail collectif. Voici l'historique du projet et les différents thèmes explicités sur ce site :

« L'Area (Association Régionale des Ecoles d'Art du Nord Pas-de-Calais), le Fresnoy (Studio national des arts contemporains) et la Malterie ont décidé de travailler en collaboration pour organiser une journée d'information sur le statut professionnel des artistes auteurs.

Cette journée s'est déroulée le 27 novembre 2007 au Fresnoy - Studio national des arts contemporains, à Tourcoing. Elle avait pour objectif l'étude d'un large panel de questions ou problèmes auxquels les artistes en quête d'un statut professionnel sont régulièrement confrontés.

Trois niveaux d'objectifs ont prévalu à l'organisation de la journée :

• L'information :

- Sur la situation des artistes et jeunes diplômés des écoles
- Sur les sources d'informations disponibles sur le territoire régional
- Sur la réalité du « monde de l'art »
- Sur les différents dispositifs ressources auxquels recourir pour produire
- Sur les compétences et les politiques culturelles des collectivités territoriales et de l'Etat

• La définition :

- Des différents statuts professionnels (salarié, indépendant)
- Des droits moraux et patrimoniaux
- Des modalités de protection et de gestion des droits

• Le conseil :

- Le cumul des statuts
- La responsabilité individuelle de l'accès à un statut professionnel
- Le contrat pour clarifier et circonscrire les responsabilités de chacun
- Les enjeux des relations aux (réseaux) professionnels

Annexe 3 :

Présentation de la FRAAP : Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens (<http://www.fraap.org/>)

« Fondée en 2001, la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens représente au niveau national le secteur associatif indépendant des arts plastiques et visuels. L'ensemble des associations et collectifs qui la compose constitue aujourd'hui un réseau professionnel dense, diversifié et incontournable de diffusion artistique, où s'inventent de nouveaux modes de production et de médiation, au cœur même des territoires et des quartiers. En portant la parole commune des associations et collectifs d'artistes, la Fraap travaille à la nécessaire reconnaissance de ce secteur, en proposant une meilleure compréhension de ses spécificités.

La Fraap regroupe environ 200 associations ancrées sur tout le territoire. Ces associations développent une multitude d'activités : soutien à la création, production et diffusion, résidence d'artistes, édition, mise en réseaux avec d'autres disciplines, médiation culturelle, colloques, débats, rencontres, organisation d'ateliers, de cours et de stages pour des publics diversifiés, intervention dans les écoles, information et soutien des artistes sur les plans juridiques, sociaux et fiscaux. La diversité de ces actions les place au croisement de toutes les problématiques de l'art contemporain. »

Note :

Laurent Moszkowicz, responsable Arts Plastiques de *La Malterie*, est le co-président de la FRAAP depuis 2007.

Annexe 4 :

Liste non-exhaustive de quelques associations

Associations d'arts plastiques :

- Acte de Naissance, et L'H du Siège <http://www.hdusiege.org/>
- AREA : Association Régionale des Ecoles d'art du Nord/Pas-de-Calais
- CAAP : Comité des Artistes-Auteurs Plasticiens
<http://www.caap.asso.fr/>
- 50° Nord : Réseau d'art contemporain du Nord-Pas de Calais et de l'eurorégion Nord <http://www.50degresnord.net/>
- La Pomme à Tout Faire
- Le Fresnoy
- Les Relieurs

Couverture sociale :

- AGESEA : Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Auteurs <http://www.agesea.org>
- Maison des Artistes : <http://www.secuartsgraphiquesetplastiques.org/>

Sources institutionnelles :

- CNAP : Centre National des Arts Plastiques <http://www.cnap.fr/>
- DAP : Délégation aux Arts Plastiques
- DRAC : Direction Régionale aux Affaires Culturelles
- FRAC : Fonds Régional d'Art Contemporain

Syndicats :

- SNAP-CGT : Syndicat National des Artistes Plasticiens
<http://www.snapcgt.org/>

Bibliographie

Bibliographie

I.Sources de *La Malterie* <URL: www.lamalterie.com>

La Malterie, *Bilan d'activités 2007*.

MOSZKOWICZ, Laurent, *Compte-rendu de la réunion d'information et de concertation sur la situation des arts plastiques en Nord/Pas-de-Calais*. Lille, 2003.

_____, *Compte-rendu de la réunion d'information et de concertation concernant la mise en place d'un espace de mutualisation de l'information et des expériences à destination des plasticiens*. Lille, 2004.

MySpace de *La Malterie* <URL : www.myspace.com/lamalterie>

Présentation de *La Malterie* (vidéo, 7 mn 45)

<URL : <http://www.chtiramama.fr/index.php?page=5&vid=254&onlyvids=1>>

II.Sources informationnelles sur l'art et sur le statut des artistes

DAP (Délégation aux Arts Plastiques), *Eléments sur l'insertion professionnelle des étudiants en écoles d'art*. Paris, 2001.

DUBOURDIEU, Benoît, *Le statut social de l'artiste*. (thèse, 1998)

Ressource en ligne, consultée le 7 avril 2008 :

<URL : <http://www.u-paris2.fr/ldsosocial/theses/thbd1.html>>

HEINICH, Nathalie, *Ce que l'art fait à la sociologie*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1998.

_____, *Etre artiste, Les transformations du statut des*

peintres et des sculpteurs. Paris : Klincksieck, 1996.

LA MALTERIE, *Artistes plasticiens en région Nord/Pas-de-Calais : analyse des conditions de vie et de travail*. Lille, 2005.

Ressource en ligne, consultée le 7 avril 2008 :

<URL : <http://www.lamalterie.com/online/observatoire.htm>>

MENGER, Pierre-Michel, *Portrait de l'artiste en travailleur, Métamorphoses du capitalisme*. Paris : Editions du Seuil et La République des Idées, 2002.

_____, *Profession Artiste, extension du domaine de la création*. Paris : Editions Textuel, 2005.

MOULIN, Raymonde, *L'artiste, l'institution et le marché*. Paris : Flammarion, 1992.

PLIE (Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi), *L'accompagnement des artistes allocataires du RMI*. Lille, 2003.

III.Sources techniques sur le logiciel de base de données Access

INISAN, Hervé, *Self-Access, le Grenier*.

Ressource en ligne : <URL : www.self-access.com>

_____, *Access 2007*. Paris : Micro-Application, 2007.

IV.Sources sur la science de l'information

ACCART, Jean-Philippe & Marie-Pierre RÉTHY, *Le Métier de Documentaliste*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2003.

CHAUMIER, Jacques. *Travail et Méthodes du Documentaliste*. Issy-les-Moulineaux : ESF Éditeur, 2007.

LE COADIC Yves-François. *La science de l'information*. Paris : Presses Universitaires de France, 2006.

Knowledge management :

ALIPHAT, Pierre & Alain BERDUGO, *Systèmes d'information de l'entreprise, 11 cas pratiques*. Paris : Hermès, 1997.

BUCK, Jean-Yves, *Le management des connaissances, mettre en œuvre un projet de knowledge management*. Editions d'Organisation, 1999.

COTTE, Dominique, *Le Knowledge Management* (Les tablettes d'Ourouk, 1999). Ressource disponible en ligne, consultée le 7 avril 2008 :

<URL: http://www.ourouk.fr/06_publi/pdf/Tablette5KM.pdf>

DIENG, R. et al., *Knowledge Management, méthodes et outils pour la gestion des connaissances*. Paris : Dunod, 2005.

VAZILLE, Robert, *Le guide du management des connaissances*. AFNOR, 2006.